

Le projet

Dans le secteur de l'aéroport de Genève, entre la route de Meyrin et l'avenue Casai, l'autoroute longe une zone de villas, sur 350 m.

La protection antibruit est composée de murs préfabriqués BA avec garnissage absorbant en béton leka. La hauteur est de 2.5 à 4.5 m avec possibilité d'allonge de 2m supplémentaires.

Notre intervention

Après investigation du sol, notre bureau a conçu et dimensionné les fondations du mur.

Sur 250 ml, le peu de place disponible a conduit à fonder le mur sur des pieux forés diamètre 60 cm, espacés de 4m et fichés de 3.5 à 4m dans le sol.

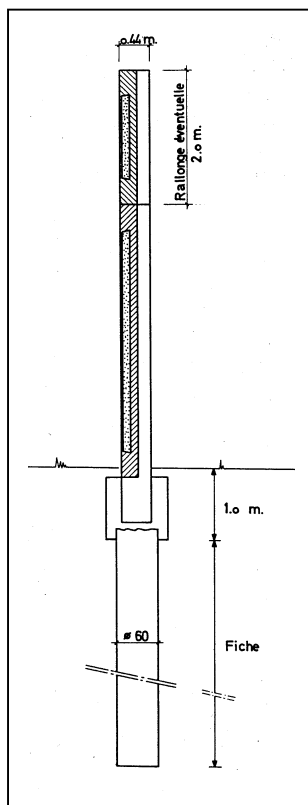
Cette solution n'était d'ailleurs pas plus coûteuse que la fondation sur semelles qu'on a dû faire sur une centaine de mètres en raison de la présence du voûtage du Nant d'Avanchet

Maître de l'ouvrage

Département des Travaux Publics

Ingénieur Civil

Schindelholz et Dénériaz – Genève



Coupe type



Murs paraphones disparaissant sous la végétation